L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS DIMANCHE MATIN, 9 MAI 1875.

DUFOUR & LIMET.
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 9 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Courtiers, rue Royale, un terrain avec bâtisses et améliorations faisant face aux rues Remparts et Bassin.

Par Pisode J. Spear, rue des Ursulines, entre Remparts et St-Claude,—meubles, piano, &c.

Par O. de Fémet & Co., rue Dauphine, entre Esplanade et Ingatelle,—meubles.

Par Hoffman, Marks & Co., 35 Chartres,—marchandises sèches, notions, parapluies, ombrelles, articles de toilette, etc.

Par Joseph Contreras, constable, en face du son Bureau, No 7 de la rue des Franciscains—meubles, moulures, planches, &c.

Par M. W. Newman, au No 83 de la rue de la Levée—Bottes, souliers et brodequins souliers de Philadelphie, pour enfants.

Propriété améliorée dans le Douzième District à l'encan par le Shérif.

Nous appelons l'attention publique sur la vente aux enchères qui aura lieu demain à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif, d'un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Douzième District, faisant face aux rues des Remparts et du Bassin entre celles Louise et Toulouse.

Pour le détail et les conditions voir aux affiches.

SPECTACLE

Dimanche, 9 mai 1875.

OPÉRA.—Galathée. La Fille du Régiment, la Marseillaise.

VARIÉTÉS.—The Rogbers Wife, les Zig Zags, les Cawthones, etc.

NOUVEAUTÉS.—Grand Concert.

La Paix de l'Europe.

Ce serait une erreur de croire qu'il n'y a rien de sérieux dans les rumeurs belliqueuses qui nous arrivent du vieux monde. Les préoccupations que cause la persistance de la Prusse à soulever des difficultés à ses voisins, sont trop universelles pour qu'on puisse les traiter à la légère. Le langage de la situation est dans la conviction où sont les Prussiens qu'une guerre de revanche arrivera tôt ou tard et cette conviction ne leur laisse entrevoir, paraît-il, que deux alternatives : ou une guerre immédiate dans laquelle ils croient que les avantages seront en leur faveur, ou un nouveau traité qui obligerait la France à garantir qu'elle renonce à réclamer un jour l'Alsace et la Lorraine.

C'est ainsi qu'un journal anglais, l'*Observer Standard*, envisage les dangers de la situation. Il conclut en ces termes :

Nous ne pouvons croire que les Allemands appréhendent réellement une attaque. Mais ils sont convaincus que la guerre de revanche arrivera un jour ou l'autre, et ils préféreraient, non sans raison, qu'elle eut lieu aujourd'hui, tandis qu'ils sont forts et que la France est faible, plutôt que d'attendre que leur armée ait complété ses préparatifs et consolidé son système militaire. Il est lamentable d'avoir à recommencer, que par cet évident désir de forcer la France au combat. Ils ne font qu'obéir à la première loi de nature, à savoir l'instinct de leur propre défense, mais ils ne sont pas eux-mêmes dans ce cas par l'occupation de l'Alsace et de la Lorraine. Cette occupation a été une faute politique, car elle a irrité le vaincu sans l'écraser, et, comme beaucoup de fautes politiques, elle devra être séparée par l'épée tôt ou tard.

Oui, l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine, voilà le point de départ des complications actuelles, et Bismark, loin de reconnaître l'erreur qu'il a commise en enlevant deux provinces à la France, s'imagine que sa bévue a consisté à ne pas lui enlever aussi Belfort et à ne pas exiger dix milliards au lieu de cinq.

Bismarck raisonne en politique du moyen âge et non en politique moderne.

Après la prise de Sébastopol, la France a accordé à la Russie une paix à des conditions honorables, et la Russie n'est pas restée l'ennemie de la France.

Après Solférino, la France a pu demeurer l'ami de l'Autriche qui est devenue l'amie de la France.

Si Guillaume, après Sédan, eût suivi la politique adoptée par Napoléon III après Sébastopol et Solférino, une réconciliation sincère eût pu s'opérer entre deux grandes nations et il ne serait pas, aujourd'hui, question de guerre de revanche, tandis qu'en se montrant rapace et exigeant, le vainqueur a creusé un abîme entre les deux peuples et a violé le droit moderne en soumettant à son joug des populations qui le repoussent.

Cette situation inquiétante pour l'avenir, c'est la Prusse qui l'a créée, mais elle ne peut en faire un reproche à la France et M. de Girardin, dans un article que nous reproduisons plus loin, établit d'une façon victorieuse la position acceptable de la France devant le droit et devant l'opinion. Un autre journal anglais, le *standard*, fait justice aussi des étranges prétentions de la Prusse. Après avoir dit que la faiblesse actuelle de la France constitue l'unique garantie de la paix, il ajoute :

Cependant, la crainte que cette caractère vienne à disparaître un jour ne saurait permettre à l'Allemagne de commencer la guerre sans que l'Europe soit avertie et intervienne autrement que par des objections verbales.

Si peu disposée que soit l'Angleterre à prendre part à la lutte, les Etats qui veulent la guerre ne doivent pas trop compter sur son indifférence à l'endroit de leurs desseins.

Quant à la France, qu'elle se souvienne que sa force militaire ne suffit pas et qu'il lui faudra des alliés.

Voici, maintenant, un écho de la presse de Vienne : c'est un article emprunté du *Tages-Presse* :

"Il est aisé de voir combien se trompe ou veut se tromper l'Allemagne lorsqu'elle voit dans les armements de la France une menace de guerre. Des Etats armés d'une façon formidable peuvent ne pas troubler la paix du monde. La Russie, depuis vingt ans, n'a pas cessé d'avoir l'attitude la plus pacifique. C'est la politique d'un Etat, et non son organisation militaire, qui peut compromettre la paix. Or, il n'est pas permis de mettre en doute que la politique française soit essentiellement pacifique.

"Ce n'est un mystère pour personne que le peuple français ressent vivement le besoin d'une profonde paix et qu'il aspire à ce qu'elle se prolonge. Et par son attitude, le gouvernement français prouve qu'il tient compte de la manière la plus complète du sentiment et de l'opinion publique.

"Les nouvelles plaintes élevées par la Prusse, au sujet des armements de la France, ne peuvent avoir qu'un seul motif : on veut, à Berlin, trouver une raison qui puisse, en tout temps, servir de prétexte à un *casus belli*, raison sans doute des plus futiles. Gardons-nous bien d'oublier qu'il y a quelques années, toute la presse nationale gémissait en chœur sur les "armements de l'Autriche," accusant à la face de l'univers notre monarchie de ses incessants préparatifs de guerre. Et cependant, lorsqu'éclata la guerre, la Prusse se trouva nous être formidablement supérieure,—cette même Prusse "qui n'avait nullement armé, mais qui avait été surprise à l'improviste." Il serait donc temps d'apprécier enfin à sa juste valeur cette ridicule histoire de l'armement."

L'article du journal autrichien se termine ainsi :

"L'époque des guerres localisées est passée. La paix de l'Europe ne sera troublée d'aucun côté. Si cependant une des puissances s'avisait de la rompre, nous assisterions au spectacle de batailles formidables livrées entre des peuples entiers, comme jadis à Leipzig et à Waterloo.

"La première guerre que nous verrons sera la guerre de l'Europe, coalisée contre la puissance qui aura troublé la paix."

Nous n'aimons pas la fin de cet article, car il donne raison à ce que nous disions hier du dessein qu'a M. de Bismark, de faire garantir par l'Europe entière les conquêtes illégitimes faites par la Prusse au mépris du droit des gens et du droit des peuples, sans parler de la violation des traités.

Le danger, nous le répétons, d'une rupture prochaine est dans la prétention, trop clairement énoncée déjà et qui ne tardera pas à être formulée officiellement, d'obtenir de nouvelles garanties de la France pour l'avenir. La Prusse dira que si la France n'a aucune pensée de troubler, tôt ou tard, la paix de l'Europe par une guerre de revanche, elle ne doit pas objecter à donner les garanties qui lui sont demandées, tandique si elle refuse, elle justifiera ainsi les appréhensions de la Prusse et autorisera celle-ci à prendre les devants sans attendre que son ennemie soit prête.

La réponse à de pareilles prétentions est, sans aucun doute, facile à faire, mais, comme la France ne peut se soumettre à des exigences qui ne sont basées sur aucun droit, sur aucune règle, elle devra nécessairement répondre par un refus et ce refus sera invoqué comme un prétexte de rupture, à moins que l'Europe entière ne soit d'accord pour soutenir la France. Or, cet accord nous paraît plus que problématique, il nous semble impossible. L'Autriche s'est résignée à la perte de deux provinces, dira-t-on, pourquoi la France ne ferait-elle pas le même sacrifice dans l'intérêt de la paix de l'Europe?

La France peut répondre qu'elle ne demande absolument rien en ce moment, qu'elle a exécuté fidèlement les traités, et que, si des garanties pouvaient être exigées sur de simples présomptions, elle serait plutôt en droit que sa voisine de les exiger puisque celle-ci a une armée plus forte et est en possession de Metz et de Strasbourg qui sont les clefs de la frontière française, tandis que l'Allemagne est garantie par une ligne de forteresses formidables. Au point de vue de la sécurité réciproque des deux nations, tous les avantages sont du côté de l'Allemagne et le fait que c'est elle qui se plaint n'indique que trop clairement un parti pris de chercher querelle quand même à la France.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Une représentation d'adieu doit être donnée ce soir, dimanche, au théâtre de l'Opéra, par un groupe d'artistes composé de mesdames Vercken, Téoni, Dumoulin, MM. De Greef, Laurent et Miral, avec le concours de MM. Van Hulflen et Choi, de l'orchestre et des chœurs. Le programme se compose de *Galathée*, opéra comique en 2 actes, de *La Fille du Régiment*, opéra comique en 2 actes et de la *Marseillaise* chantée par madame Téoni entre les deux opéras. Un des attraits de la représentation consistera en un lot de $100 en or qui sera tiré après la représentation, chaque billet de $1 50 ayant droit au tirage.

Comme nous l'avons déjà dit, la situation des artistes de l'Opéra, amenée ici l'année dernière, et qui se trouvent à 1000 lieues de leur pays, privés des ressources sur lesquelles ils avaient compté pour s'en retourner, est digne d'intérêt et nous recommandons ceux qui donnent la représentation de ce soir au bienveillant patronage du public.

La représentation donnée hier soir au bénéfice de M. Mouisa, a été aussi brillantes que nous l'espérions, eu égard à l'époque avancée de la saison. Un grand nombre d'habitués avaient tenu à donner à notre éminent chef-d'orchestre un dernier témoignage de leur sympathie et de leur estime. M. Mouisa laissera ici, en partant pour le Mexique, de nombreux amis qui n'ont pas renoncé à l'espoir de le revoir au poste qu'il occupe depuis deux ans avec autant de zèle que de talent.

La représentation a très bien marché et chaque artiste a eu sa part des bravos du public. Mademoiselle Dumoulin, MM. Cibelli, Feitlinger et Gadilhe nous excusent de ne les citer que d'une façon générale, mais nous les traitons en vieilles connaissances.

La jeune débutante, mademoiselle Hélène Leroux, a dépassé les espérances que nous avions conçues sur ce qu'on nous avait dit de sa voix et sur la réputation de ses professeurs. Le public a fait véritablement fête à cette jeune artiste qui est douée d'une voix de soprano on ne peut plus sympathique et d'un très joli timbre. Elle a chanté son air de "Va, dit-elle," dans un style de bonne école et sa romance du troisième acte avec beaucoup de goût. Elle a eu des traits fort jolis et très heureusement réussis. En résumé, elle a intéressé et charmé tout le monde et obtenu un grand succès, ce qui est d'un augure favorable pour son entrée dans la carrière lyrique. Nous lui adressons nos sincères compliments, ainsi qu'à l'habile cantatrice, madame Cambier, qui a si bien complété son éducation musicale.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Ce soir ce que doit avoir lieu la clôture de la saison régulière à l'Académie de Musique, et nous rappelons à nos lecteurs que M. Bidwell a diminué de moitié le prix de toutes les places.

Le spectacle d'hier soir sera répété ce soir.

Demain soir, lundi, M. P. Short, contrôleur et trésorier, et M. Pike, régisseur de l'Académie, prendront leur bénéfice, et nous espérons que le public ne manquera pas de leur donner un témoignage de sa sympathie.

M. Short est bien l'homme le plus avenant, le plus cordial et le plus souriant que nous connaissons et il remplit avec infiniment de tact sa double place de contrôleur et de trésorier. Tous ceux qui le connaissent ne peuvent se défendre de l'aimer, et nous pouvons dire qu'il a hérité de toute la popularité de M. Kittredge, qui compissait avant lui les mêmes fonctions.

M. Pike, le régisseur, est un sujet consciencieux et un bon acteur également. On a pu le voir par les pièces qu'il a montées cette saison. On donnera un spectacle monstre pour lundi.

M. A. B. PHILIPS HONORABLEMENT DÉCHARGÉ.—Nous apprenons que M. A. B. Philips, accusé de meurtre pour avoir tué en duel M. Aristide Bienvenu, a comparu vendredi dernier devant le juge Chandler, à la Baie St Louis, dans l'Etat du Mississippi.

M. D. B. Seals, avocat de district, représentait la poursuite, et la défense était représentée par MM. Cotton et W. R. Whitaker.

A peine l'affaire avait-elle été entamée que l'avocat de district a retiré sa plainte, faisant enregistrer un *nolle prosequi*, et M. Phillips a été honorablement déchargé.

GRANDE MATINÉE CONCERT DE MADAME G. BLACHE.—Nous publions aujourd'hui dans nos colonnes, le programme d'une grande MATINÉE concert que doit donner DIMANCHE PROCHAIN, 16 mai, à la salle de Grunewald, une de nos jeunes cantatrices louisianaises des plus appréciées, Madame G. Blache, aux brillants débuts de laquelle il nous souvient d'avoir applaudi, il y a quelques années. Madame Blache a obtenu pour cette circonstance le concours de quelques uns des amateurs les plus distingués de la Nouvelle-Orléans, et son programme est très heureusement composé et fort attrayant. Nous espérons donc qu'elle aura un plein succès.

PIQUE-NIQUE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE.—Nous publions aujourd'hui l'annonce d'un grand pique-nique suivi d'un bal, qui sera donné le 6 juin aux Fair Grounds par la Société française de bienfaisance et d'assistance mutuelle. Nous donnerons ultérieurement de plus amples détails sur le programme de cette fête.

ASSOCIATION DE BIENFAISANCE DES COMMIS.—Cette Association de bienfaisance mutuelle célébrera, comme tous les ans, le 4 juillet prochain, l'anniversaire de sa fondation par une grande fête champêtre sur le terrain des Courses (Fair Grounds). Nous aurons plus tard l'occasion d'en reparler.

NEWFOUNDLAND BITTERS.—La grande vogue et la réputation méritée du Newfoundland Bitter dans tous les Etats-Unis et principalement dans les Etats du Sud, sont dues en grande partie à son énergique propriété de réveiller ardemment l'appétit, d'exciter vivement les digestions, et d'enrichir le sang. Aussi que de maladies ne guérit-il pas ? Nombre d'affections ont leur point de départ dans un estomac paresseux et malade. Un malade mange-t-il bien, est-il malade ? non. Que les personnes donc, qui souffrent de l'estomac, des poumons, du foie, des intestins, des reins etc., etc., et qui ont perdu l'appétit se mettent tout de suite au régime fortifiant et réparateur du Newfoundland Bitter.

Cet excellent et énergique tonique qui, à des vertus excitantes extraordinaires, joint un goût fin et délicat restaurera vite les fonctions délabrées, réparera l'organisme malade et, toux, fièvre, faiblesses, douleurs nerveuses, découragements, états bilieux, manque de sommeil, etc., disparaîtront devant un bon appétit et une nutrition activée par l'usage régulier du Newfoundland Bitter.

DANS QUELQUES JOURS SEULEMENT
GAGNER PLUS DE $10,000.

Une famille en une ville, à Houston, dans le Texas, est de 8 à 10 ans. La distribution—approuvée par le maire et les aldermen de la ville de Houston)—de 65,000 acres de terre de choix, 15 mille plus de 300 terrains pour bâtir, à Houston, pris $50,000 en or—a lieu le 15 juin, pendant la foire d'Etat. LE PRIX DU BILLET N'EST QUE D'UNE PIASTRE.

J. E. FOSTER, directeur,
à Houston, Texas.

L'HISTOIRE D'UNE GRANDE INVENTION.—En mil huit cent soixante-quatre, les fondateurs de la compagnie de machines à coudre de Wilson entreprirent la fabrication de machines à coudre, et ils n'ont pas cessé depuis ce moment d'y consacrer tout leur temps, tout leur talent, toute leur énergie et tous leurs capitaux, afin de ne livrer que DES MACHINES A COUDRE DE PREMIER ORDRE. Leurs efforts ont été couronnés de succès divers. Ils se sont constamment appliqués à fabriquer une machine à navette facile à manier, susceptible de durer aussi longtemps que le fer et l'acier qui entrent dans leur composition, bonne pour toute espèce d'ouvrages, intérieurs à aucune autre machine, quel qu'en soit le nom ou le prix, et en même temps à vendre à un prix qui permet à tout le monde de se la procurer. Ils ont pleinement réussi, leurs efforts ayant abouti à la fabrication de la machine à coudre à navette de Wilson qui réunit toutes les conditions d'ÉLÉGANCE, DE SIMPLICITÉ, DE DURÉE, ET DE SOLIDITÉ qu'on puisse exiger d'une machine à coudre. La machine de Wilson est en même temps la seule machine de PREMIÈRE CLASSE qui se vende à un prix modéré.

En vente au No. 189, rue du Canal, Nlle-Orléans.

La compagnie a encore besoin de quelques bons agents.

Mariée, lundi soir, 3 mai 1875, à 7 heures et demie, à la Cathédrale St-Louis, par le Rév. Père Rouzel, Mlle CÉCILE ROUNY à M. JOHN TUYES—tous deux de cette ville.

Décédée samedi à courant, dame JULIE MCCARTY, veuve de feu Henry Bonnabel. Les amis de la famille sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui. Le convoi funèbre partira de sa dernière résidence No 238, rue des Remparts, à une heure de matin.

SERVICE FUNÈBRE.

Une messe sera dite mardi, 11 mai, à 8 heures du matin, à l'église St-Antoine de Padoue, coin Conti et Romparts, pour le repos de l'âme de feu NATALIE HUILLA, décédé le 7 mai 1874. Ses amis et connaissances sont priés de assister.

2mai—2f De la part de sa veuve.

Bureaux du Mutuel Aid and Benevolent Life Insurance Association of Louisiana, No 10 de la rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, 3 mai 1875.—A vis est donné aux membres de cette association de la mort de Peter Fischer, décédé à Barrow Sara, le 1 octobre 1874; de la mort de Henry Kyle, décédé à Gardiner, Tex., de la mort de Manuel Richards, décédé, à la Nouvelle-Orléans, le 25 octobre 1874. Ils sont requis mes susdits, de se présenter aux bureaux de l'Association, No 10 de la rue du Camp, et d'y payer le 15 sur chacun de ces décès, d'ici au 10 juin 1875, à 8 heures de l'après-midi.

R. W. YOUNG,
Secrétaire.

2mai—8f

Mariages et Décès annoncés dans les journaux de la Ville, durant la semaine.

MARIAGES.

M. John Tuyès à Mlle Cécile Rouny.
M. H. Tacon à Mlle E. Smith.
M. Joseph Salvant à Mlle Alexandrine Barrère.
Gen. A. Buchoz à Mme Jeanne Mandel.
Wm. J. Dunne à Mlle Delia C. Madden.
Hy. Rateliff Jr. à Mlle Amelia Woodward.
Thos. D. Duffy à Mlle Elizabeth Springs.
Jas. H. Rogers à Mlle Rosa E. H. Branahan.
Capt. Carl F. Seymer à Mlle Julia Chambon.
C. H. Hutchinson à Mlle M. S. Jordan.
Benj. Viard à Mlle Kate Orme.
John L. Lavelle à Mlle Augustine Brede.
Edward Brown à Mlle Margaret J. Hood.
John Baster à Mlle Marie Cantom.

DÉCÈS.

Elizabeth Jeandot, fille de Jn. Jeandot, Alger.
Lizzie McCue, femme Dermody, Irlande.
Mary Gannon, 7 ans et 7 mois.
Maurices Mary Brady, 60 ans, Irlande.
Michael E. Kennedy, 5 mois.
Florence Mary, enfant de Mary et Alex. French.
Martin Nolan, 44 ans, Irlande.
Charles Barton Patterson, 21 ans, Nlle-Orléans.
Dame Julie McCarty, veuve Henry Bonnabel.
Clément Rampal, 7 ans, France.
Anatole A. Pinot, 31 ans, Napoléon, (Louisiane)
Jean Mele, 26 ans, France.
Vve Marianne Gottschalk, 73 ans, Allemagne.
Dame Berthe Flick, 42 ans, France.
Edwin Charles Jones, 8 ans, Nlle Orléans.
Wm. Barnes, 65 ans, Angleterre.
Maîtresse Mary F. Doubel, 7 ans.
N. W. Hays, mort à Abeville, Louisiane.
Dr John J. Kelly, 27 ans, Nlle-Orléans.
Mary Lucinda Brian, 21 ans, Nlle Orléans.
Daniel Gorren, 41 ans, New-York.
Maîtresse Ellen Walsh, 42 ans, Irlande.
John Martin, 34 ans, Irlande.
Jean Poullion, 4 ans, Nlle Orléans.
Maîtresse Lydia Ann McMahan, 41 ans.
Capitaine Ben Moses, 6 ans, Angleterre.
Margaret O'Brien, femme Cahill, 45 ans, Irlande.
J. M. Domingues, 41 ans, Mexique.
Theodule Fagot, 35 ans, Louisiane.
Thomas Rooney, 70 ans, Irlande.
Louisa A. Winchester, femme de Joseph Bowling.
Ludwig Leonhard, 67 ans, Bavière.

VÊTEMENTS.

AU No 17 DE LA RUE DE CHARTRES.

800 pouces NATTES fantaisie et à carreaux.
30 balles RUBAN, 7 à 14 cents, et pouces.
1000 pièces TAPIS de toutes espèces.
Les paires STORES, tous les prix et très bon marché.
150 pièces NATTES Coco et Manille.
50 TOILES CIRÉES, de toutes largeurs.
800 pièces TOILES CIRÉES de table et "cretonne", toutes largeurs.
Etoffes à RIDEAUX et MEUBLES offertes à bas prix par

9 mai—1Mev. A. BRUJS-EAU.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

CETTE Société donnera le DIMANCHE, 6 juin, aux FAIR GROUNDS, un grand PIQUE-NIQUE, suivi d'un BAL, où se trouvera réunis dans cette fête des COURSES, une LOTERIE, un FEU D'ARTIFICE et une grande variété d'amusements. Une annonce ultérieure fera connaître dans quelques jours au public tous les détails. Les cartes d'admission, portant chacune un numéro de la Loterie, sont en vente aux prix de 50 cents pour les messieurs. L'entrée des dames et des enfants sera gratuite. 9 Mai—1f

Société de Bienfaisance Mutuelle de Pélican.

SÉANCE RÉGULIÈRE, LUNDI, 10 mai 1875, à huit heures P. M. à leur salle, 6 rue St-Louis.

La plus grande ponctualité est requise.

P. S.—Les Membres sont priés de venir signer les By laws.

Par ordre du Président,
A. L. TISSOT.
FRANK LEEZ,
Secrétaire, protem. 9 mai—1f

Réunion des Ouvriers du Second District.

LES ouvriers et travailleurs du Second District sont invités à se réunir CE MATIN, Dimanche 9 mai, à neuf heures précises, à la salle Allemande, rue Bienville, au coin du Passage de la Bourse.

Par ordre du Président,
Le Secrétaire, GUS. BOUÉ.

Grande Soirée de Famille.

MR. Dominique Soireau donnera DIMANCHE 9 mai, une grande soirée dansante dans la Levée avec l'aide de la bonne musique militaire des Casernes. Il espère que ces nombreux amis et connaissances se feront un grand plaisir d'y assister. 8 mai 2f

Sauterie aux Fair Grounds.

PIQUE-NIQUE PIQUE-NIQUE.

Le public est respectueusement informé que les chars de la ligne Orléans mènent les Fair Grounds et font la route la moins longue.

Il y a toujours des chars au pied de l'entrée des Fair Grounds, rue Sauvage.

F. GAMET, secrétaire-adjoint.

25 avril—4 juil. t 1 D.

M. L. BYRNE & Co.,

Au No 163 de la rue du Canal,

Ayant fait d'importantes

REDUCTIONS

dans chaque département à l'effet, d'effectuer des ventes immédiates dans une

Etoffes à Robes,
Marchandises de blanc
— ET —
Chaussons,

Nous appelons l'attention spéciale sur la qualité supérieure de ces marchandises, que nous offrons maintenant à des prix extraordinairement bas.

Habillements gris en toile de lin
ET
Habillements de dessous,

Que nous offrons à nos prix populaires usuels pour du comptant.

9 mai—1f 163 rue du Canal.

Librairie de la Famille.

16 1-2 rue Royale.

NOUS venons de recevoir, par le steamer "Hanover," un envoi important de pierreries imitation ivoire et de chapelets pour premières communiantes, que nous mettons en vente à des prix extrêmement réduits; une collection complète d'images comprenant une série très variée d'images pour premières communiantes. 9 mai—7f

EAU DE VICHY.

130.....rue du Canal.....130

155 CAISSES Eau de Vichy, Celestins, Grande Grille, Hauterive et Mesmal, prêtes tous ensemble aux sources et venant d'être reçues.

A vendre par

FREDERICKSON & HARTE

9 mai—M—FF

GRANDES REDUCTIONS
—DANS—
NOTRE STOCK ENTIER!

Marchandises sèches les meilleures marché qui aient jamais été offertes!

60 Caisses ouvertes pendant la semaine dernière seront vendues à de grands sacrifices pour du comptant seulement

—CHEZ—

DANZIGER

No 263, de la rue du Canal,
entre Bourgogne et Romparts.

—ET—

Nos 230 et 232, de la rue Royale, coin St-Philippe.

Nous avons fait des réductions extrêmes dans tous les

Départements de nos étoffes pour Robes,

que nous vendons :

Popelines japonaises et Grenadines à 8 1/2 c.
Mousseline de Bagdad à 10 et 12 1/2 c.
2 caisses Popelines 37c à 15 c : articles élégants de vendant partout 25 c.
2 caisses Popelines d'été à 12 1/2 c., valant 25 c.
2 caisses Bonnetier pour robes de voyage à 15 c. valant 25 c.
2 caisses Bonnetie en couleur à 12 1/2 et valant 25 c.
2 caisses, Rejetés en couleur garanties tous fil à 20 c. se vendant partout 35 c.
1 caisse Tussors Grenadines pour robes de voyage à 15 c. valant 25 c.
2 caisses Bonnetier pour robes d'été à 12 1/2 c., valant 25 c.
2 caisses Victoria Lawns en couleur, pièce d'une yarde de largeur à 8 c. valant généralement 20 c.

Grenadines noires!

Grenadines noires unies à 40 c. valant 65 c. et de 60 c. jusqu'aux qualités les plus fines.
Douaes pour les qualités les plus fines.
Grenadines à raies satinées à 40 c. valant 50 c. et de 60 c. prix, au-dessus.
Grenadines à carreaux en toutes assortiments depuis un article de 50c. valant 75c. jusqu'aux qualités les plus élégantes.

Soiries! Soiries!

Soierie d'été de fantaisie et unies.
Soiries noires pour robes de toutes les qualités.
Soie noire d'une yarde de largeur pour japon, grenadine à 60 c.
Soie noire, qualité extra, à seulement $1 00.
Alpagas noirs à 20 c. valant 40 c.
Alpagas noirs, qualité extra, à 40 et 50 c.
Taffetas noirs, double largeur, qualité extra, à 1 c. valant $1 25.
Dailes noire, tout laine, à 20 c. valant 40 c., et au détortment complet.

DÉTOFFES DE DEUIL
de toutes les descriptions, &c., &c.

Toiles! Etoffes Blanches! Toiles!

Toile blanche à 6c 10, 12, 20 et 25 c. cession.
Toiles à chemises, coutelet, à 25 c. et 35 c. cents.
Toile à draps, pure, 10 4, à 75 cents.
Toiles à taies d'oreillers, légèrement endommagées à 50 cents.
1 caisse serviettes ouvrées à franges, à 6 1/2 la douz.
Serviettes damas, pure toile, à 1 la douzaine.
Damas blanc, à serviettes, à 50 et 60 cents la yde.
Moutpinguires bobinet à 20 et 25 cents.
Indiennes Nottingham de 15 cents et au-dessous.
Hickoras, des-ville Nottingham.
Counterpoines, Honeycomb, 12 à 1 $1 25.
Piquée blanche.
Piquée blanche, piqué nouveau genre à seule bande 30 cents.
Nainsoks à 12 1/2 cents.

Victoria et Bishop Lawns.

Nainsoks à carreaux et à raies.
Mousseline de l'Inde.
Mousseline Satinée à 20 c. valant 40 c.
Jaconas blancs avec et sans application, &c., &c.

GRANDS AVANTAGES
en marchandises de fonds!

2 caisses draps 10-4 à 25 cents.
1 caisses coton blanc 4/4, 6 cents.
1 caisses coton blanc 4/4, bonne qualité, à 4 cents.
2 caisses coton percale à 10 c.
2 caisses Coton Lonsdale sans apprêt à 10 c.
1 caisse Awning stripes de la meilleure qualité, à 20 c.
1 caisse Indiennes à rideaux à 10 c.
Percales 4/4 à 8 c.

Cotonnade, Denims, Hickories, Jean, etc., etc., etc.

Bonneterie! Gants! Bonneterie!

Bas écrus pour dames à 25 la douz.
Chaussons Anglais pour hommes à 25 la douz.
Bonneterie complète pour tous les sexes.
Gants fil d'écosse à 12 c. et au-dessus.
Chemises de dessous pour hommes et femmes, etc., etc., etc.

EN OUTRE

Corsets à 50 cts, toutes grandeurs.
Bandes brodées Hamburg au grand assortiment.
Centres de rubans à 5 c.
Ruches pour la coiffure et au-dessus.
Mouchoirs pour hommes et femmes de toutes les qualités.
Cols et manchettes toile.
Dentelle, broderies, Paraso's.
Nattes blanches à 25 c et un vaste stock d'autres marchandises trop longues à énumérer.
Venez de bonne heure afin d'éviter la foule chez

DANZIGER,

Nos 263 de la rue du Canal
entre Bourgogne et Romparts.

Nos 228 et 230 de la rue Royale.

9mai—

LA GRANDE VENTE
Chez
FELLMAN
BROTHERS,
SE CONTINUE.

LUNDI dernier il y a eu une telle presse d'acheteurs qu'il est évident que le public sait apprécier l'énorme sacrifice que nous avons fait sur toutes nos marchandises et tout neuves. Cette vente sera continuée encore PENDANT DIX JOURS, et nous nous engageons à maintenir

Les mêmes bas prix

auxquels nous avons livré nos marchandises durant la semaine dernière.

De l'argent, il nous en faut!!

Et le public doit être convaincu que l'avantage est entièrement pour l'acheteur.

Venez de bonne heure
Et vous ferez de bons achats.

FELLMAN BROS.,
133 rue du Canal
(Salons Tonro.)

9 mai—1f

NEW YORK
Life Insurance Company.

Purement mutuelle.—Tous les bénéfices sont versés annuellement aux porteurs de polices.

Actif, plus de $27,000,000.

DES polices sont émises pour la protection des femmes et des enfants; elles ne sont saisissables par la "Venture in commerce plus" qui nuit à l'assurance sur la vie, d'après les lois les plus approuvés.

L'assurance de dettes peut les mettre de compagnie sur l'objet d'une grande économie.

Les personnes qui désirent se faire assurer par cette ancienne honorable compagnie, conviendront que les renseignements suivants, extraits du rapport officiel, qui est à leur disposition pour l'inspection du public, qui est ouverte à tous.

COPES & CODEN,
Au No 64 de la rue Circondelet.

9 mai—6,16,23,30.

Avis très important.

Société d'Assistance Mutuelle de Saint Maurice, Cannrage et Vaucluse.

CONFORMÉMENT à une résolution de cette Société (40)

1o. Tout membre malade, est privé de toucher son argent et en réclamant au médecin de service de la Société.

2o. Chaque sociétaire est tenu de payer son argent et en réclamant au médecin de service de la Société, sous peine de radiation de la Société.

3o. Tout sociétaire qui ne paie pas son argent pendant 4 mois, sera radié de la Société.

4o. Les Membres de la Société sont invités à se rendre à la Salle de la Société, rue Bienville, au coin du Passage de la Bourse, le premier dimanche de chaque mois, à 10 heures du matin.

Par ordre du Président des Officiers et du Président de la Société.

9 mai—8f. LEON ARLAUD,
Secrétaire.

Machine à vapeur à vendre.

A VENDRE, à un prix raisonnable, une excellente machine à vapeur, presque neuve, de la force de 10 chevaux, qui pourrait servir à n'importe quel usage.

S'adresser à

FOLEAU & LEIRIS,
Nos 121 et 123 de la rue Vieille Levée.

9mai—7f

Avis.

Les nouveautés qui ont tenu leur commencement et ouvrent pour mes clientèles d'hier, sont prêts de venir au nouveau Syndicat. Les nouveautés pour dimanche matin, 9 mai, sont prêts dans mes bureaux pour le commencement de 10 heures à midi.

GUÉBLE & NIPPERT.

Grand déballage de CHEMISES FRANÇAISES!

GUÉBLE & NIPPERT,
131 - rue du Canal - 131

Reçu par steamer Hanover :

100 douz. Chemises françaises à 1 $ la douzaine.
100 " " à 1 $ la douzaine.
100 " " à 1 $ la douzaine.
100 " " à 1 $ la douzaine.
100 " " à 1 $ la douzaine.
100 " " à 1 $ la douzaine.

Avec un beau assortiment de chemises de jour, matinées, chemisettes, manchettes, bretelles, cravates, &c. de mai, &c.

Aussi des nouveautés en 1 chemise, des vues de mai, &c.

Avis aux Dames!

Très prochaines ouvertures de chapeaux de Paris en magnifiques assortiments de PARAPLUIES SOIE, EN TOUCAN et OMBRELLES SOIE, MAINS de MER, PARMESSINES, &c. EVENTAILS, EVENTAILS, EVENTAILS, ÉCHARPES pour CHAPEAUX de SOIE, NOUÉS, GRENADINE, &c.

En quantité d'autres nouveautés qui seront vendues à prix réduits.

Guéblé & Nippert,
No 131 rue du Canal.

9 mai—

GRANDE REDUCTION
—DANS LES—
Marchandises Sèches,
—CHEZ—
J. TURCOTTE
158 - - Rue du Canal - - 158

Maison Blanche, complétement fermée.

En raison de cette longueur des affaires et de la vente de l'argent, nous ferons une grande réduction dans notre stock entier de marchandises sèches à partir de

LUNDI 10 MAI.

Les personnes désireuses de faire des achats d'étoffes pour robes, toiles pour draps, mousselines de laine, linos, toile blanche, flanelles, couchettes de poupée, broderies, dentelles, etc., sont respectueusement invitées à venir examiner avant de s'approvisionner ailleurs.

9 mai—1f

J. MALLARD,
55 - - Rue Royale - - 55

A L'HONNEUR informe ses amis et le public qu'il commence le 10 mai, à 8 heures du matin, un grand stock de BEAUX ARTICLES DE FANTAISIE, DE CANTILLES DE FANTAISIE, &c., à des prix exceptionnels. Vu le peu de temps qu'il reste à rester dans ce local, il tient à dégoûter un fort stock de toutes sortes de marchandises, de telle sorte qu'il ne sera obligé de se déplacer que le moins possible. Il tient à ne pas se déranger et de rester dans le local de la Rue de Chartres, afin d'en faire profiter ses amis et connaissances. Il invite les curieux à venir voir avant de s'approvisionner ailleurs.

9 mai—6f FF.

SENAC & LAROSE,
JACKSON STORE,
Rendezvous des Amis de Commerce.

REÇU une somme de Nouveautés pour du comptant.

2000 yardes Bourgogne à 8c la yarde.
2000 " " à 8c
2000 " Bris Bleu à 8c
2000 " Bleu à 8 1/2c la yarde.
2000 " Imprimé à 10
1 caisse Percale à 8 1/2c
Percale imprimée qu'à 10 1/2 la yarde.
Jap américain, toutes sortes 12 1/2 la yarde.
Un grand assortiment de Madapolams, Cambric et Nainsoks à des prix plus bas que jamais.
1000 rouleaux Nattes Blanches et à carreaux, un grand assortiment.

9mai—1f SENAC & LAROSE.

The Aetna Insurance Company
OF NEW ORLEANS,
Bureaux, No 6 Place-d'Armes No 6.

Capital $1,000,000.

Assurance contre le feu, à des taux modérés.

J. H. CRAWFORD, Président.
A. GRIFFELL, Trésorier.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé, assermenté, publié sous mon seal ce huitième jour du mois de mai 1875.

JAS. FARLEY, Notaire Public.

Le Conseil de Direction a déclaré un dividende de cinq piastres par action payable à présentation, mardi, 11 mai.

9 mai—1tf.

Avis.

PAR consentement mutuel, LOUIS VIPLE, est associé à partir de ce jour, dans la maison de feu Jo